



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine de la Ville d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense n'est pas épargnée de vols et d'accidents routiers !

- Bruxelles, le 3 juin 2020 -

Par le biais de questions écrites, la Députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interpellé le ministre de la Défense Philippe GOFFIN (MR) au sujet de matériel volé, telles que des armes à feu et de munition, au sein de l'armée ainsi que sur les nombres d'accidents dans lesquels étaient impliqués des véhicules militaires.

Selon le ministère de la Défense, il ressort que lors des 5 dernières années, plus de 5.000 dossiers ont été ouverts pour du matériel déclaré perdu et volé. Dans 86 cas, une perte de munition a été enregistrée. Dans 5 cas, la munition a même été volée. Heureusement, dans 64 cas, la munition a pu être retrouvée.

En terme d'armes à feu, trois d'entre elles ont été déclarée perdues et deux ont même été volées. Les trois armes perdues ont pu être retrouvées par la suite. Les armes volées sont restées disparues. Quant aux autres dossiers de matériel perdu/volé, le ministre n'a pas donné de précisions.

„Il est très inquiétant qu'au sein de la Défense, du matériel dangereux puisse disparaître. Même si deux vols d'armes en une période de 5 ans ne paraissent pas beaucoup, deux armes à feu sont toutefois en circulation libre. Lorsque celles-ci tombent dans les mauvaises mains, elles pourraient apporter beaucoup de malheurs ! », explique la Députée fédérale Katrin JADIN.

„Heureusement, dans la caserne d'Eupen, il n'y a depuis un certain temps plus de dépôt d'armes à feu. Dans les autres casernes, elles sont conservées dans une pièce close et sécurisée. Sans aide d'un membre de la Défense, il est normalement impossible de mettre la main sur une arme. Nous pouvons donc partir du principe que les vols ont été commis par des soldats qui ont sans doute été pénalisés pour ces faits », selon la Députée issue d'Eupen.

En outre, le ministre de la Défense a indiqué que l'année dernière, 489 accidents routiers avec implication de véhicules militaires ont eu lieu, dont 101 à l'étranger. La plupart des accidents a été commise avec des voitures commerciaux classiques (Renault Mégane, Scoda Octavia, Peugeot Berlingo, etc.) et non avec des véhicules militaires spécifiques. Heureusement, on ne déplore uniquement de blessés légers.

« Seulement dans la moitié des cas, les conducteurs des véhicules militaires ont été responsables des accidents et sont donc imputables à la Défense. Selon moi, ces chiffres sont tout de même trop élevés. Après tout, pas moins de 522.000€ ont dû être libéré pour la réparation des véhicules. », déclare Katrin JADIN.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be